



Agrément des intervenants extérieurs bénévoles en EPS : sessions de formation

publié le 13/09/2022

Descriptif :

Sessions d'information/formation 2022-2023 en vue de l'agrément des intervenants extérieurs bénévoles pour l'encadrement des activités physiques et sportives nécessitant un encadrement renforcé : natation, activités cyclistes et canoë/kayak-voile.

L'inscription des participants aux sessions de formation/information des bénévoles est à réaliser en ligne dans l'espace Tribu "Directeurs d'écoles du 79".

Note de services et documents 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.